

Progrès de la mise en œuvre du programme de rétablissement pour la

truite arc-en-ciel (*Oncorhynchus mykiss*)

populations de la rivière Athabasca

pour la période de 2020 à 2025



2026

Loi sur les espèces en péril

Série de rapports sur les programmes de rétablissement

Canada

Référence recommandée :

Pêches et Océans Canada. 2026. Progrès de la mise en œuvre du programme de rétablissement de la truite arc-en-ciel (*Oncorhynchus mykiss*), populations de la rivière Athabasca, pour la période de 2020 à 2025. Série de rapports sur les programmes de rétablissement de la *Loi sur les espèces en péril*. Pêches et Océans Canada, Ottawa. iii + 12 p.

Pour obtenir des exemplaires des documents de rétablissement ou de plus amples renseignements sur les espèces en péril, y compris les rapports de situation du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) et d'autres documents liés au rétablissement, veuillez consulter le [Registre public de l'espèce en péril](#).

Photos de la couverture : Eddie Noton, Pêches et Océans Canada.

Also available in English under the title : Progress Towards the Implementation of the Recovery Strategy for the Rainbow Trout (*Oncorhynchus mykiss*), Athabasca River Populations, for the Period 2020 to 2025.

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre des Pêches, 2026. Tous droits réservés.

ISBN 978-0-660-99282-2

N° de catalogue. En3-4/328-1-2026F-PDF

Le contenu, excluant les images, peut être utilisé sans autorisation à condition de citer correctement la source.

Préface

Conformément à la *Loi sur les espèces en péril* (L. C. 2002, ch. 29) (LEP), il incombe aux ministres compétents de produire un rapport sur la mise en œuvre des documents de rétablissement pour les espèces en péril. Ces documents comprennent des programmes de rétablissement, des plans d'action et des plans de gestion. Ces rapports doivent décrire la progression du rétablissement ou de la conservation¹ des espèces.

La ministre des Pêches est la ministre compétente à l'égard des espèces aquatiques en péril. La ministre responsable de l'Agence Parcs Canada (PC) est la ministre compétente à l'égard des espèces aquatiques en péril présentes sur son territoire de compétence. Pêches et Océans Canada (MPO) et PC ont conjointement préparé le rapport sur les progrès de la mise en œuvre présenté dans ce document.

Le rapport sur les progrès de la mise en œuvre des documents de rétablissement contiennent; entre autres, le suivi des efforts collectifs déployés par les ministres compétents, les gouvernements provinciaux, les gouvernements territoriaux et les autres groupes impliqués dans la réalisation des actions contribuant au rétablissement et à la conservation des espèces en péril.

Le préambule de la LEP indique que le succès du rétablissement et de la conservation des espèces en péril dépend de l'engagement et de la coopération de plusieurs acteurs. Le MPO et PC, ou tout autre partenaire n'y arrivera pas seul. La population canadienne est donc invitée à mettre en œuvre les documents de rétablissement pour le bien des espèces en péril et de la société canadienne.

Remerciements

Ce document a été rédigé par les planificateurs du rétablissement au sein du MPO. Les progrès réalisés pour aider le rétablissement et la conservation de l'espèce, tel que détaillés dans ce rapport, n'auraient pas pu l'être sans les partenariats et les contributions de plusieurs individus et organisations.

¹ Le terme « rétablissement » s'applique aux espèces inscrites aux termes de la LEP comme menacées, en voie de disparition ou disparues du pays. Pour ces espèces, le ministre compétent est tenu d'élaborer un programme de rétablissement et un ou plusieurs plans d'action. Le terme « conservation » s'applique aux espèces inscrites aux termes de de la LEP comme préoccupantes. Pour ces espèces, le ministre compétent est tenu d'élaborer un plan de gestion.

Sommaire

Ce rapport résume les avancées réalisées par le MPO, PC et leurs partenaires dans la mise en œuvre du programme de rétablissement de la truite arc-en-ciel, populations de la rivière Athabasca de 2020 à 2025. Pour de plus amples informations sur le contenu de ce document, veuillez contacter le Programme national des espèces en péril à l'adresse courriel suivante: dfo.ncrsara-leprcn@dfo-mpo.gc.ca.

Table des matières

Préface	i
Remerciements	i
Sommaire	ii
Table des matières	iii
1 Truite arc-en-ciel (<i>Oncorhynchus mykiss</i>), populations de la rivière Athabasca	1
1.1 Progrès accomplis vers l'atteinte des objectifs en matière de population et de répartition pour la truite arc-en-ciel, populations de la rivière Athabasca	1
1.2 Actions à l'appui de la désignation de l'habitat essentiel	8
1.3 Les lacunes et les priorités futures pour les populations de truites arc-en-ciel de la rivière Athabasca	10
2 Conclusion	10
3 Références	11

1 Truite arc-en-ciel (*Oncorhynchus mykiss*), populations de la rivière Athabasca

EN VOIE DE DISPARITION

Pêches et Océans Canada (MPO), Parcs Canada (PC) et leurs partenaires ont réalisé des progrès dans la mise en œuvre des activités de recherche et de gestion figurant dans le « [Programme de rétablissement pour la truite arc-en-ciel \(*Oncorhynchus mykiss*\) au Canada \(populations de la rivière Athabasca\)](#) », par l'entremise des mesures prises entre septembre 2020 et mai 2025 pour appuyer le rétablissement de la truite arc-en-ciel, populations de la rivière Athabasca. Le programme de rétablissement fournit des renseignements détaillés sur l'espèce, les menaces qui pèsent sur elle, ses besoins, les objectifs en matière de population et de répartition, la désignation de l'habitat essentiel, les stratégies générales en vue du rétablissement, et les activités de recherche et de gestion.



Crédit : Clayton James, Pêches et Océans Canada

Ce rapport sur les progrès de la mise en œuvre du programme de rétablissement fait partie d'une série de documents consacrés à l'espèce qui devraient être pris en considération ensemble, notamment le programme de rétablissement. Veuillez consulter le profil de la [truite arc-en-ciel, populations de la rivière Athabasca](#), dans le [Registre public des espèces en péril](#) pour obtenir davantage de renseignements et les documents connexes à son sujet.

1.1 Progrès accomplis vers l'atteinte des objectifs en matière de population et de répartition pour la truite arc-en-ciel, populations de la rivière Athabasca

Les objectifs en matière de population et de répartition établissent, dans la mesure du possible, le nombre d'individus ou de populations, de même que la répartition géographique de l'espèce, qui sont nécessaires au rétablissement de l'espèce. Voici l'objectif en matière de population et de répartition pour la truite arc-en-ciel, populations de la rivière Athabasca (ci-après appelée « truite arc-en-ciel de l'Athabasca ») :

« Protéger, maintenir et renforcer les populations indigènes autonomes de la truite arc-en-ciel de la rivière Athabasca au sein du bassin hydrographique de la rivière Athabasca, ce qui permettra une utilisation durable. »

Pour favoriser l'atteinte du but du rétablissement à long terme, des objectifs précis ont été élaborés pour une période de cinq ans. Voici les objectifs pour les cinq premières années :

« Augmenter le nombre de populations de truites arc-en-ciel de la rivière Athabasca à des niveaux autonomes, et augmenter le nombre de populations de souche pure (c'est-à-dire, des populations de base). Cet objectif sera atteint, tout en maintenant ou en augmentant la taille de la population, en améliorant la qualité de l'habitat, la connectivité et en réduisant les

répercussions de l'introgression concurrentielle et génétique d'espèces de poissons non indigènes dans l'aire de répartition actuelle de la truite arc-en-ciel de la rivière Athabasca. »

Le programme de rétablissement propose 4 stratégies générales pour atteindre l'objectif en matière de population et de répartition établi pour la truite arc-en-ciel de l'Athabasca. Au cours de la période visée par le présent rapport, des mesures de rétablissement découlant de chaque stratégie générale ont été prises par le MPO, PC et leurs partenaires. Certaines réalisations clés sont décrites ci-dessous.

Stratégie générale 1 : intendance et éducation

- Des affiches, des guides, des documents numériques, des cartes narratives interactives, des programmes scolaires et des ateliers destinés aux intervenants ont été mis en place pour sensibiliser la population à la conservation de la truite arc-en-ciel de l'Athabasca, promouvoir la santé des rives, et appuyer la conformité réglementaire et la prévention des espèces envahissantes.

Stratégie générale 2 : évaluation des populations, surveillance et recherche

- Les activités de suivi et les relevés effectués par l'Alberta Conservation Association de 2021 à 2023 ont confirmé que la truite arc-en-ciel de l'Athabasca est répandue dans les bassins hydrographiques de la rivière Wildhay et du cours supérieur de la rivière McLeod ([Spence et al. 2023](#) [en anglais seulement]; [Lebedynski 2024](#) [en anglais seulement]).
- Des relevés ont été effectués dans des affluents du bassin hydrographique de la rivière Athabasca, dans la région de Hinton, par Freshwater Conservation Canada en 2023 et dans le bassin hydrographique Tri-Creeks par le gouvernement de l'Alberta en 2020 et 2024, aux fins d'évaluation de la répartition et de l'état génétique de la truite arc-en-ciel de l'Athabasca.
- Le MPO a mené des recherches pour comparer les déplacements de la truite arc-en-ciel de l'Athabasca entre des plans d'eau perturbés et non perturbés afin d'élaborer un modèle sur la répartition de l'espèce. Il a aussi comparé les déplacements entre la truite arc-en-ciel de l'Athabasca et l'omble de fontaine et entre des truites arc-en-ciel de l'Athabasca présentant différents types de cycles vitaux. Les mouvements vers l'amont ou vers l'aval en fonction de la température ainsi que ceux entre les périodes de dégel et de fraie furent également étudiés.
- La limite supérieure de la tolérance thermique de la truite arc-en-ciel de l'Athabasca a été étudiée ([Hnytka et al. 2025](#) [en anglais seulement]). L'espèce montre une flexibilité physiologique parce qu'elle peut tolérer des eaux plus chaudes, mais sa capacité d'adaptation sur le plan comportemental est limitée, ce qui pourrait indiquer une faible résilience aux effets sublétaux associés à l'augmentation de la température des cours d'eau en raison des changements climatiques.
- Des études visant à évaluer l'incidence de pressions environnementales sur la truite arc-en-ciel de l'Athabasca, comme les interactions avec l'omble de fontaine, les obstacles aux déplacements, les effets cumulatifs, la pression exercée par la pêche à la ligne et la tolérance thermique, ont été menées afin que les lacunes en matière d'information puissent être comblées aux fins de gestion et de rétablissement.

Stratégie générale 3 : évaluation et surveillance de l'habitat

- Le MPO a évalué divers paramètres d'habitat afin de déterminer l'habitat convenable pour les truites arc-en-ciel de l'Athabasca aux stades de juvéniles et d'adultes, et de comparer les types de cycles vitaux de la forme migratrice et de la forme résidente.
- Dans le bassin hydrographique du cours supérieur de la rivière Athabasca, l'utilisation d'étiquettes à transpondeur passif intégré permet d'évaluer si les longs ponceaux agissent comme des obstacles au déplacement.
- L'échantillonnage et la modélisation avancée de la température des cours d'eau ont guidé la remise en état de l'habitat et la possible amélioration de l'habitat essentiel de la truite arc-en-ciel de l'Athabasca. Ces activités comprenaient des relevés de l'habitat visant à suivre la température des cours d'eau des bassins hydrographiques de la rivière Wildhay et du cours supérieur de la rivière McLeod pendant les mois d'été (Spence *et al.* 2023; Lebedynski 2024; [Caskenette et al. 2025](#) [en anglais seulement]).
- Un réseau collaboratif de suivi de la température des cours d'eau est dirigé par fRI Research et soutenu par divers partenaires. Ce réseau a regroupé des données existantes et nouvellement recueillies sur la température de l'eau à divers emplacements du versant est des Rocheuses de l'Alberta afin d'appuyer l'élaboration de modèles statistiques spatiaux sur les réseaux hydrographiques qui prédisent les températures de cours d'eau situés dans des zones où les données sont limitées.

Stratégie générale 4 : gestion et mesures réglementaires

- Entre 2020 et 2025, les efforts déployés pour appuyer la conformité réglementaire et la planification stratégique de la remise en état de l'habitat comprenaient l'élaboration d'un plan de conformité stratégique, d'un plan tactique et d'un rapport sur l'état du poisson et de son habitat (Dey *et al.* 2023), la coordination avec des initiatives multipartites comme l'Alberta Native Trout Collaborative (NTC), la mise en œuvre de programmes comme l'Alberta Watercourse Crossing Program, ainsi que la cartographie de cours d'eau au moyen de détection et télémétrie par ondes lumineuses (LiDAR) à haute résolution, comme celle effectuée par fRI Research.
- Une étude a évalué les impacts des contaminants issus des activités d'exploitation de mines de charbon sur la truite arc-en-ciel de l'Athabasca. Elle a permis d'observer des changements dans le régime alimentaire de l'espèce, qui visaient probablement à compenser la perte de sources de nourriture de grande valeur nutritive en raison du déversement de résidus provenant d'une mine de charbon dans le ruisseau Apetowun. Une recommandation formulée dans cette étude consistait à mettre à jour les programmes de surveillance industrielle pour y inclure la collecte de données de référence et actuelles sur le réseau trophique aquatique afin d'améliorer la compréhension des futurs événements perturbateurs catastrophiques ([Medinski et al. 2022](#) [en anglais seulement]).
- Des stations d'inspection des embarcations, des campagnes (comme « Nettoyez, videz et faites sécher votre bateau et vos engins » et « Ne les relâchez pas ») et des infographies ont été mises en place par les gouvernements fédéral et provincial pour empêcher les espèces aquatiques envahissantes d'accéder aux plans d'eau de l'Alberta ([gouvernement de l'Alberta 2025](#) [en anglais seulement]).
- Les données recueillies au moyen de permis délivrés en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) ont été archivées par le MPO et communiquées au gouvernement de l'Alberta pour soutenir le rétablissement.

- Des efforts complémentaires, notamment des ateliers scientifiques sur le rétablissement de la truite et les menaces qui pèsent sur elle, ainsi que la mobilisation auprès d'intervenants et de communautés et organisations de Premières Nations et de Métis pour déterminer les priorités en matière de remise en état de l'habitat du poisson, orientent l'élaboration d'un outil cartographique d'aide à la prise de décisions concernant la planification de la conservation et du rétablissement.

L'atteinte de l'objectif en matière de population et de répartition est évaluée selon des indicateurs de rendement. Le tableau 1 présente un aperçu de l'état d'avancement des indicateurs de rendement à la fin de la période visée par le rapport. Les indicateurs de rendement qui ont été partiellement atteints ou qui n'ont pas été atteints sont traités dans la section « Lacunes dans les connaissances et priorités futures » ci-après.

Tableau 1. État des indicateurs de rendement pour la truite arc-en-ciel, populations de la rivière Athabasca (ci-après appelée « truite arc-en-ciel de l'Athabasca »), pour la période de 2020 à 2025.

Indicateur de rendement	État d'avancement ²	Description des progrès
Une augmentation globale du nombre de populations de truites arc-en-ciel de la rivière Athabasca qui, selon une analyse génétique, ont été déterminées comme étant des populations de base.	Partiellement atteint, en cours	L'échantillonnage effectué au cours de la période visée par le rapport a montré que les truites arc-en-ciel étaient les salmonidés les plus abondants et les poissons les plus largement répartis dans le bassin hydrographique du cours supérieur de la rivière McLeod entre 2021 et 2022 et dans le bassin hydrographique de la rivière Wildhay entre 2022 et 2023 (Spence et al. 2023 [en anglais seulement]; Lebedynski 2024 [en anglais seulement]). L'analyse génétique visant à déterminer les populations de base des cours d'eau échantillonnés est en cours (voir ci-après).
Une augmentation du nombre de populations de truites arc-en-ciel de la rivière Athabasca qui ne sont pas en compétition avec des espèces envahissantes ou d'espèces de poissons non indigènes comme l'omble de fontaine.	Partiellement atteint, en cours	Les études sur les effets des ombles de fontaine introduits sur la truite arc-en-ciel de l'Athabasca sont terminées ou en cours, mais les effets sur les différentes populations de truites arc-en-ciel de l'Athabasca n'ont pas encore été déterminés.

² **Partiellement atteint, en cours** : L'indicateur de rendement indique que l'objectif n'a pas été atteint, mais il y a eu quelques progrès (parfois des progrès importants).

Non atteint: L'indicateur de rendement indique que l'objectif n'a pas été atteint et que les progrès réalisés sont insignifiants ou inexistant.

Indicateur de rendement	État d'avancement ²	Description des progrès
Un déclin de toutes les menaces anthropiques existantes et de leurs effets sur les populations de truites arc-en-ciel de la rivière Athabasca, que ce soit grâce à des mesures d'atténuation, ou à la réduction globale des menaces au moyen de pratiques exemplaires ou de lois.	Partiellement atteint, en cours	Les considérations relatives aux effets cumulatifs ont été intégrées à la prise de décisions concernant l'habitat du poisson au moyen de nouveaux documents d'orientation, d'évaluations des risques et d'outils de cartographie (Hodgson et al. 2022 [en anglais seulement]; Pêches et Océans Canada [MPO] 2022). Le modèle des effets cumulatifs du gouvernement de l'Alberta a permis de déterminer quatre menaces importantes qui pèsent sur les populations de truites arc-en-ciel de la rivière Athabasca : la sédimentation, la fragmentation des cours d'eau, l'hybridation avec des truites non indigènes et la mortalité par pêche à la ligne. L'Alberta Native Trout Collaborative (NTC) et ses partenaires ont fait progresser le rétablissement de la truite indigène grâce à l'analyse des effets cumulatifs, à l'analyse génétique, aux évaluations de bassins hydrographiques, à l'élaboration d'un plan tactique pour le bassin de la rivière Athabasca et à la remise en état de l'habitat (NTC 2024 [en anglais seulement]).
Une augmentation de la désignation de l'habitat essentiel et une amélioration de sa description, qui rendront la protection de l'habitat plus efficace et importante pour l'espèce.	Partiellement atteint, en cours	Les limites de tolérance thermique de la truite arc-en-ciel de l'Athabasca ont été étudiées et combinées au suivi de la température des cours d'eau. Ainsi, des données sur les cours d'eau caractérisés par une température convenable pour l'espèce ont été recueillies, à l'appui de l'amélioration possible de son habitat essentiel.

Indicateur de rendement	État d'avancement ²	Description des progrès
Une augmentation du nombre de populations de truites arc-en-ciel de l'Athabasca et de leur répartition, que ce soit par l'introduction d'individus dans de nouvelles zones, leur réintroduction dans des zones où l'espèce était autrefois présente ou la découverte de nouvelles populations.	Non atteint	Non atteint, car l'analyse génétique sur la forme génétiquement pure de la truite arc-en-ciel de la rivière Athabasca est en cours. Par conséquent, aucune mesure n'a été prise pour introduire ou réintroduire des populations de truites arc-en-ciel de l'Athabasca dans de nouvelles zones ou des zones où l'espèce était autrefois présente, respectivement.

1.2 Actions à l'appui de la désignation de l'habitat essentiel

L'habitat essentiel de la truite arc-en-ciel de l'Athabasca a été désigné dans le programme de rétablissement, dans la mesure du possible, au moyen de la meilleure information accessible. L'habitat essentiel présente les éléments et les caractéristiques nécessaires pour appuyer les fonctions du cycle vital de l'espèce et l'atteinte de l'objectif en matière de population et de répartition. La protection juridique de l'habitat essentiel de la truite arc-en-ciel de l'Athabasca a été mise en place le 31 mars 2021 par la prise d'un arrêté visant l'habitat essentiel. En outre, une description de l'habitat essentiel de la truite arc-en-ciel de l'Athabasca a été publiée le 5 mars 2021; elle désigne l'habitat essentiel protégé aux termes de l'une des lois indiquées au paragraphe 58(2) de la LEP.

Le programme de rétablissement comporte un calendrier des études décrivant trois études qui pourraient être utiles pour orienter l'amélioration de l'habitat essentiel actuel et la désignation d'habitat essentiel additionnel. Le tableau 2 donne un aperçu de l'état d'avancement actuel de ces études.

Tableau 2 : État d'avancement de la mise en œuvre du calendrier des études pour les populations de truites arc-en-ciel de la rivière Athabasca pour la période de 2020 à 2025.

Étude	Calendrier	État d'avancement ³	Description des progrès
Études visant à déterminer et à décrire le cycle vital, les déplacements et l'utilisation de l'habitat par stade biologique (notamment la qualité de l'habitat), y compris l'amélioration de la compréhension et la délimitation de l'habitat essentiel.	De 2020 à 2025	En cours	Le MPO a élaboré un modèle sur la répartition de l'espèce pour la truite arc-en-ciel de l'Athabasca afin de caractériser les déplacements des adultes et des juvéniles, fournissant ainsi une évaluation des besoins en matière d'habitat des populations ayant des cycles vitaux différents. Le caractère convenable de l'habitat a été évalué en fonction de l'information tirée du modèle et des données sur les déplacements aux sites d'étude présentant une gamme de paramètres d'habitat et une forte vulnérabilité au réchauffement afin d'aider à déterminer l'habitat convenable pour les truites juvéniles et adultes.

³ En cours : L'étude est en cours.

Étude	Calendrier	État d'avancement ³	Description des progrès
Déterminer si les paramètres du cycle vital des poissons migrateurs des rivières sont différents de ceux des poissons résidents des cours d'eau (p. ex. taux de survie, croissance).	De 2020 à 2025	En cours	Le modèle sur la répartition de l'espèce et l'étude d'évaluation de l'habitat du MPO ont permis de recueillir de l'information sur les résidents des cours d'eau et les migrateurs des rivières, permettant ainsi de mieux connaître les différences entre les paramètres du cycle vital.
Études visant à déterminer les habitats convenables et la faisabilité du rétablissement de la forme génétiquement pure de la truite arc-en-ciel de la rivière Athabasca (en dehors des zones actuelles occupées par des populations de souche pure).	En continu	En cours	Des données sur la température de l'eau ont été recueillies afin de déterminer les habitats convenables potentiels en eaux froides pour les espèces de truites indigènes en péril de l'Alberta. Le MPO a élaboré un cadre décisionnel pour éclairer les décisions relatives à la translocation aux fins de la conservation de poissons et de moules d'eau douce inscrits sur la liste de la LEP comme outil de rétablissement. Ce cadre orientera le potentiel de rétablissement de la forme génétiquement pure de la truite arc-en-ciel de l'Athabasca et les décisions futures sur la translocation comme outil de rétablissement pour la truite arc-en-ciel de l'Athabasca (MPO 2023).

1.3 Les lacunes et les priorités futures pour les populations de truites arc-en-ciel de la rivière Athabasca

Dans le cadre de l'élaboration du présent rapport, des secteurs clés où les efforts continus appuieront le rétablissement de la truite arc-en-ciel de la rivière Athabasca ont été déterminés :

- Poursuivre les relevés pour déterminer ou confirmer l'état génétique;
- Étudier l'état de la population, le cycle vital (y compris les différences entre les poissons résidents des cours d'eau et les poissons migrateurs des rivières), les frayères et l'habitat d'hivernage;
- Déterminer et réduire les principales menaces par bassin hydrographique;
- Déterminer et évaluer les zones propices à la restauration et à la réintroduction, et identifier les populations sources;
- Réduire l'hybridation et contrôler les populations de poissons non indigènes;
- Étudier l'habitat riverain et les seuils de tolérance aux perturbations humaines;
- Renforcer la mobilisation des Autochtones, du public et des intervenants en matière d'intendance et de sensibilisation.

2 Conclusion

Au cours de la période visée par le rapport, des progrès ont été faits dans la mise en œuvre des activités de recherche et de gestion définies dans le programme de rétablissement de truite arc-en-ciel, populations de la rivière Athabasca. Dans l'ensemble, des progrès modérés ont été réalisés vers l'atteinte de l'objectif en matière de population et de répartition, certains indicateurs de rendement montrant des progrès, mais aucun n'ayant encore été entièrement atteint.

Le MPO demeure déterminé à assurer le rétablissement de toutes les espèces aquatiques en péril. Le travail effectué jusqu'à présent, et détaillé dans ce rapport, a permis d'instaurer une base solide afin de poursuivre la gestion du rétablissement de ces populations. Le MPO, PC et leurs partenaires continueront à travailler pour atteindre les objectifs en matière de population et de répartition des espèces aquatiques en péril. Ils invitent toute personne intéressée à rejoindre l'initiative et à participer activement au processus.

3 Références

- Alberta Native Trout Collaborative (NTC). 2024. [Rehabilitating Native Trout Habitat in Alberta](#). [consulté en août 2025]. (en anglais seulement)
- Caskenette, A.L., T.A. Rudolfsen, and L.F.G. Gutowsky. 2025. [Stream Temperature Variability within the Upper McLeod River Watershed](#). Can. Data. Rep. Fish. Aquat. Sci. 1419: v + 42 pp. (en anglais seulement)
- Dey, C.J., Matchett, S., Doolittle, A., Jung, J., Kavanagh, R., Sobowale, R., Schwartz, T., et Chu, C. 2023. [Évaluation préliminaire de l'état du poisson et de son habitat dans la région de l'Ontario et des Prairies de Pêches et Océans Canada](#). Secr. can. des avis sci. du MPO. Doc. de rech. 2023/054. v + 77 p.
- Gouvernement de l'Alberta. 2025. [Aquatic invasive species](#). [consulté en août 2025]. (en anglais seulement)
- Hnytka, S., J. Rosenfeld, and E.C. Enders. 2025. [Determining the upper thermal tolerance of Athabasca Rainbow Trout \(*Oncorhynchus mykiss*\) across naturally varying stream temperatures](#). FACETS. 10:1-11. (en anglais seulement)
- Hodgson, E., C. Chu, N. Mochnacz, V. Shikon, and E. Millar. 2022. [Information needs for considering cumulative effects in fish and fish habitat decision-making](#). DFO Can. Sci. Advis. Sec. Res. Doc. 2022/078. ix + 59. (en anglais seulement)
- Lebedynski, N. 2024. [Distribution and abundance of native trout in the Wildhay River watershed, 2022–2023](#). ACA Project Report: Final, produced by Alberta Conservation Association, Sherwood Park, Alberta, Canada. (en anglais seulement)
- Medinski, N.A., B.M. Maitland, T.D. Jardine, D.A.R. Drake, and M. Poesch. 2022. [A catastrophic coal mine spill in the Athabasca River watershed induces isotopic niche shifts in stream biota including an endangered rainbow trout ecotype](#). Canadian Journal of Fisheries and Aquatic Sciences. 79(8): 1321-1334. (en anglais seulement)
- Pêches et Océans Canada (MPO). 2020. [Programme de rétablissement pour la truite arc-en-ciel \(*Oncorhynchus mykiss*\) au Canada \(populations de la rivière Athabasca\)](#). Série de Programmes de rétablissement de la Loi sur les espèces en péril. Pêches et Océans Canada, Ottawa. vii + 99 p.
- Pêches et Océans Canada (MPO). 2022. [Avis scientifique pour l'évaluation des effets cumulatifs à l'appui de l'élaboration des politiques et de la prise de décisions réglementaire](#). Secr. can. des avis sci. du MPO. Avis sci. 2022/055.
- Pêches et Océans Canada (MPO). 2023. [Cadre décisionnel pour la translocation aux fins de la conservation de poissons et de moules d'eau douce inscrits sur la liste de la LEP](#). Secr. can. des avis sci. du MPO. Avis sci. 2022/046.

Spence, Z., C. Judd, and M. Rodtka. 2023. [Upper McLeod River trout inventory, 2021–2022](#). ACA Project Report: Final, produced by Alberta Conservation Association, Sherwood Park, Alberta, Canada. 21 pp + App. (en anglais seulement)